



## COLLOQUE

### **Pourquoi il faut défendre le Mouvement des travailleurs ruraux Sans Terre du Brésil**

**Jeudi 16 février 2017 de 09h à 13h à l'Assemblée nationale (7<sup>ème</sup> bureau)**

Le Mouvement des travailleurs Ruraux Sans Terre du Brésil lutte depuis 1884 pour une équitable répartition des terres, pour la Réforme Agraire et pour construire une société plus juste. Ils mettent l'accent sur l'éducation et la formation pour aider à conscientiser les populations et les militants sur ces différents enjeux.

Depuis le Coup d'État, la répression des mouvements sociaux est de plus en plus violente. Le Mouvement Sans Terre est particulièrement visé. Ils comptent déjà un certain nombre de militants exilés, assassinés ou emprisonnés. Des programmes sociaux sont supprimés. La situation empire rapidement et nécessite une solidarité internationale.

À l'initiative du député André Chassaigne et pour débattre de ces questions, les associations Les Amis du MST et France Amérique Latine ont le plaisir de vous inviter à cette conférence.

### **PROGRAMME**

#### **Introduction**

André CHASSAIGNE, Président du groupe des Députés Front de gauche à l'Assemblée nationale

#### **Table ronde n°1 – Le Mouvement Sans Terre, une alternative politique et sociale dérangeante pour le libéralisme**

Animateur : un membre des Amis du MST ou de France Amérique Latine

Intervenants : Xavier Compain (Responsable du secteur Agriculture du Conseil national du PCF, syndicaliste paysan), Christine Riba (Secrétaire nationale de la Confédération paysanne, Responsable du secteur international, Paysanne)

#### **Table ronde n°2 – La criminalisation des mouvements sociaux depuis le gouvernement Temer et nos solidarités**

Animateur : un membre des Amis du MST ou de France Amérique Latine

Intervenants : un.e invité.e du Mouvement Sans Terre, Alban Sénault (co-président du comité de Paris des Amis du MST et membre de France Amérique Latine), Romain Altmann (Secrétaire général d'Info'Com-CGT, syndicat CGT des salariés de l'information et de la communication).

**Il est impératif de s'inscrire : [amisumst-paris@riseup.net](mailto:amisumst-paris@riseup.net)**

**Dans la limite des places disponibles**

**Date limite : vendredi 10 février à 12h00 (préciser nom/prénom et date/lieu de naissance)**